

Conseil municipal | Séance du 20 octobre 2022

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2022-10-20-32 | Rapport sur la mise en œuvre de la politique de la Ville année 2021 - Avis

Sur le rapport de Monsieur Bénard Edouard

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 28

Date de convocation : 14 octobre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 20 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Madame Karine Pégon, Monsieur Fabien Leseigneur.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur José Gonçalves donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue.

Etaient excusé·es :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Secrétaire de séance :

Monsieur Johan Quérue

Exposé des motifs :

Le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu aux articles L. 1111-2 et L.1811-2 du Code général des collectivités locales prévoit que dans les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville, le Maire et le Président de l'EPCI sont tenus de présenter annuellement à leur assemblée délibérante respective un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la Ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la Ville pour l'année 2021 retrace les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers en géographie prioritaire au titre de l'année écoulée (hors NPNRU). Le rapport spécifie les actions inscrites au protocole d'engagements renforcés et réciproques de 2019-2022.

La programmation 2021 répond pleinement aux orientations et objectifs du Contrat de ville.

Le montant total de l'ensemble des actions s'élève à 1 312 264 €. Le principal financeur est la ville à hauteur de 676 022 €.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
- Décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu aux articles L. 1111-2 et L. 1811-2 du Code général des collectivités territoriales

Considérant :

- Que le rapport annexé retrace les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers en géographie prioritaire au titre de l'année écoulée,
- Que le rapport spécifie les actions inscrites au protocole d'engagements renforcés et réciproques de 2019-2022,
- Que le projet de rapport élaboré par la commune est soumis pour avis, le cas échéant, au conseil communautaire et aux conseils citoyens,
- Que les contributions et délibérations du conseil communautaire, des conseils citoyens et, le cas échéant, de toute autre partie signataire du contrat de ville, sont annexées au projet de rapport sous la forme d'un avis.

Décide :

- D'émettre un avis favorable au rapport annexé sur la mise en œuvre de la politique de la ville pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyses

Maire

Monsieur Johan Quéruef

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 24/10/2022

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20221020-lmc128291A-DE-1-1

Affiché ou notifié le 25 octobre 2022

1. Rappel des objectifs du protocole d'engagements renforcés et réciproques

Enjeux prioritaires	Objectif stratégique du Contrat de ville	Actions	Référénts	Indicateurs de suivi
Emploi / insertion	22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre du projet « repérer et mobiliser les publics invisibles notamment les plus jeunes d'entre eux » ; ✓ Mise en œuvre du Réseau Local d'Insertion ; ✓ Renforcement des clauses sociales d'insertion ; ✓ Déploiement de missions de service civique et accompagnement des volontaires ; ✓ Consolidation et développement de dispositifs de « mise en emploi » (chantiers d'insertion, « job rebond », « coup de pouce », chantiers à contrepartie...) ; ✓ Amélioration de la qualification des publics (apprentissage de la langue, formation de base, numérique...). 	Christophe Dalibert	<p>Nombre d'instances partenariales, nombre, fréquence et type de participants.</p> <p>Nombre de marchés clausés et de personnes concernées par les clauses d'insertion.</p> <p>Nombre de « NEET » repérés et mobilisés.</p> <p>Nombre et typologie des actions de formation et nombre de personnes concernées.</p>
Education / Réussite éducative	8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de la cité éducative sur le Château Blanc et déploiement d'un programme d'actions ; ✓ Augmentation des capacités d'accueil pré-scolaire et promotion de la scolarisation précoce dès 2 ans ; ✓ Développement du partenariat avec l'éducation nationale sur l'inclusion scolaire et la médecine scolaire ; ✓ Développement des parcours d'excellence et les cordées de la réussite. 	Jérôme Lalung-Bonnaire	<p>Indicateurs de réussite scolaire (évaluation nationales CP, CE, 6^{ème}, 2^{nde} ; résultats examens ; taux post seconde...).</p> <p>Indicateurs de réussite éducative (taux de recours aux activités récréatives, enquête parents, nombre de sorties positives PRE et réseau local d'insertion...).</p> <p>Indicateurs de moyen (amélioration du taux d'encadrement, progression des moyens dédiés sur le QPV, nombre de 2 ans accueillis en école mater, Nombre AVS/AESH...).</p>
Santé	16) Promouvoir la santé des 0-25 ans 17) Faciliter l'accès aux soins, particulièrement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonner et animer le réseau des acteurs afin d'améliorer les parcours de santé ; ✓ Promouvoir les parcours favorables à la santé, tout particulièrement en direction des populations les plus vulnérables ; ✓ Rendre effectif l'accès et l'accompagnement aux 	Chloé Stephan	<p>Contractualisation du CLS3 : programme d'actions planifié et mis en œuvre, indicateurs d'évaluation...</p> <p>Nombre de formation sur le territoire et de personnes formées (professionnel, habitants...).</p>

Enjeux prioritaires	Objectif stratégique du Contrat de ville	Actions	Référents	Indicateurs de suivi
	pour les publics en situation de grande précarité	soins de santé.		Nombre de rencontres réalisées, de partenaires représentées. Nombre d'actions mises en œuvres, de partenaires impliqués et de personnes touchées. Nombre d'habitants ambassadeurs de santé, nombre de projets créés avec les ambassadeurs de santé.
Culture	19) Favoriser l'accès des habitants issus des quartiers prioritaires aux manifestations et événements culturels, à la culture en général	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'une micro-folie ; ✓ Développement d'actions hors les murs (spectacles, stages artistiques, loisirs d'été, ...) : accompagnement des publics vers l'offre culturelle de droit commun et mise en place et soutien des initiatives locales ; ✓ Mise en place d'une tarification symbolique ou gratuite sur les équipements culturels (Conservatoire à rayonnement communal, Rive Gauche, centre socio-culturel...); ✓ Construction d'une médiathèque en associant les habitants dans le cadre d'ateliers urbains citoyen ; ✓ Proposition aux enfants de 2 à 18 ans d'un parcours d'éducation artistique et culturelle. 	Jérôme Lalung-Bonnaire	Evolution des pratiques culturelles (nombres de personnes adhérentes/participantes, nombre d'actions hors les murs, nombre d'actions de médiation culturelle...) Nombre de familles fréquentant les lieux culturels.
Tranquillité publique / prévention	25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance 26) Optimiser le travail de réseau et la coordination entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance (lutte contre le décrochage scolaire, actions d'insertion socio-professionnelle, soutien à la parentalité) ; ✓ Actions de renforcement de la présence humaine dans l'espace public (agent de tranquillité publique, gestion urbaine et sociale de proximité...); ✓ Actions de lutte contre la délinquance routière ✓ Action de prévention de la radicalisation ✓ Programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes. 	Edouard Henry	Données statistiques de l'Observatoire de tranquillité publique. Nombre de situations prises en charge ; Nombre de familles participant à des groupes de paroles ; Nombre de personne « réintégrée » dans un parcours d'insertion ;

L'ensemble des indicateurs devra mentionner la répartition et la territorialisation des actions et des publics issus des quartiers prioritaires ainsi que la répartition femmes / hommes.

2. Ingénierie

Démarche intégrée et approche globale

La ville de Saint-Étienne-du-Rouvray s'appuie sur l'ensemble des services municipaux pour décliner l'ensemble des actions qui viennent concourir à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires.

Chaque action est pensée à l'aune des axes transversaux du contrat de ville et développée à la fois à l'échelle des quartiers prioritaires mais aussi, à l'échelle du territoire dit « vécu » dont l'influence est prégnante sur les habitants en géographie prioritaire.

À l'évidence, ces quartiers ne peuvent être dissociés d'une réflexion globale à la fois au sein du territoire stéphanois mais d'autant plus aujourd'hui, à l'échelle de l'intercommunalité.

La gouvernance communale du contrat de ville se décline de la façon suivante :

- ✓ Un comité de pilotage contrat de Ville, présidé par le Maire
- ✓ Un comité de pilotage ville, animé par la directrice générale des services
- ✓ Un comité technique renouvellement urbain – développement économique / emploi, animé par la responsable du département du développement territorial
- ✓ Un comité technique cohésion sociale – valeurs de la République et citoyenneté, animé par le responsable du département accès aux droits et développement social
- ✓ Des conseils citoyens de chaque quartier prioritaire.

Volet cohésion sociale

L'équipe de Maitrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), communément appelé service du développement social, est chargée de l'animation et de l'exécution du volet cohésion sociale du contrat de ville sur l'ensemble des quartiers prioritaires de Saint-Étienne-du-Rouvray. Constituée d'une cellule secrétariat et comptabilité, de deux agent.es de développement social et d'une cheffe de projet contrat de ville, cette équipe :

- Remplit une fonction de soutien, d'aide et de conseil auprès des opérateurs dans le montage de leurs projets,
- Permet l'émergence et la mise en œuvre de projets/actions répondant aux objectifs et orientations du contrat de ville,
- Mobilise les énergies, impulse les réflexions, encourage et met en œuvre des initiatives,
- Facilite le rapprochement de l'ensemble des acteurs,
- Assure l'ingénierie financière et administrative du contrat de ville par la préparation des réunions de pilotage et techniques, l'établissement de rapports...
- Veille tout au long de l'année à la mise en œuvre du contrat de ville, de l'élaboration d'actions à l'exécution de ces actions,
- Assure une fonction d'évaluation de l'ensemble des actions mises en œuvre et une fonction de veille.

Ainsi, elle doit :

- Constituer un relais auprès des habitants, des associations et des collectivités,
- Assurer l'interface avec les professionnels des différentes institutions,
- Constituer une aide à la décision et au soutien à la démarche projet,
- Renforcer la mobilisation collective autour des situations de fragilités sociales,
- Favoriser la participation de tous et aller vers les personnes les plus éloignées,

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

- Favoriser l'accès de tous à la prévention et à l'offre en matière de droits, de santé, de bien-être, de culture, de loisirs et de sports,
- Améliorer le cadre de vie des habitants et augmenter l'attractivité des quartiers en territoire prioritaire.

Des référents thématiques concourent également à mettre en place des dispositifs et ou projets de territoire répondant aux objectifs du contrat de ville :

- Un coordinateur du Programme de réussite éducative qui coordonne et assure la mise en œuvre du dispositif
- Une coordinatrice Atelier santé ville/Contrat local de santé qui impulse et coordonne l'ensemble des actions collectives de promotion de la santé sur le territoire (avec l'aide de sept référents thématiques municipaux)
- Un coordinateur de prévention qui met en œuvre la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance (persévérance scolaire, lutte contre la récidive, prévention de la radicalisation, soutien à la parentalité...)
- Une agente de développement social en charge de la promotion de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les violences faites aux femmes qui impulse et coordonne la mise en œuvre d'une programmation annuelle d'actions de prévention. Au sein du CCAS, une assistante sociale accompagne les femmes victimes de violences.
- Une coordinatrice de gestion urbaine de proximité qui anime les comités d'acteurs, réalise les diagnostics partagés et assure le suivi des réalisations.
- Une chargée de mission accès aux droits qui coordonne les actions d'accès aux droits et est en charge de la rédaction d'un plan communal d'accès aux droits via l'outil numérique.

De nombreux plan d'actions ou projets déployés sur les territoires prioritaires font l'objet d'un partenariat (interne et externe) renforcé et se mettent en place à travers de multiples groupes de travail (GT): Quartier d'enfants, GT égalité Femme-Homme, GT loisirs d'été, GT chantiers de sensibilisation à l'emploi, GT décrochage scolaire, Cellules de veille éducatives, GT accès aux droits-aides facultatives, GT trucs et astuces, GT violences sexistes et sexuelles, ...

Volet urbain : Programme de rénovation urbaine (NPNRU)

Le projet de renouvellement urbain de la Ville s'inscrit dans la démarche intégrée du Contrat unique global.

Au titre du NPNRU :

Pour affirmer la polarité majeure du Centre Madrillet :

- le projet vise la redynamisation de tout l'appareil commercial avec :
 - une requalification des commerces non sédentaires via l'aménagement d'une nouvelle place du marché forain
 - un recentrage des commerces sédentaires autour de la place Truffaut via des opérations d'acquisitions / démolitions / reconstructions en lien avec l'ANCT
- le projet vise également la modernisation des équipements publics par la création d'une véritable dorsale dont les éléments phares, à l'échelle du NPNRU, sont constitués par la médiathèque et la nouvelle Maison du Citoyen
- cette dorsale sera accompagnée par le remaniement des espaces publics qui traduira physiquement l'agrafe entre les quartiers.

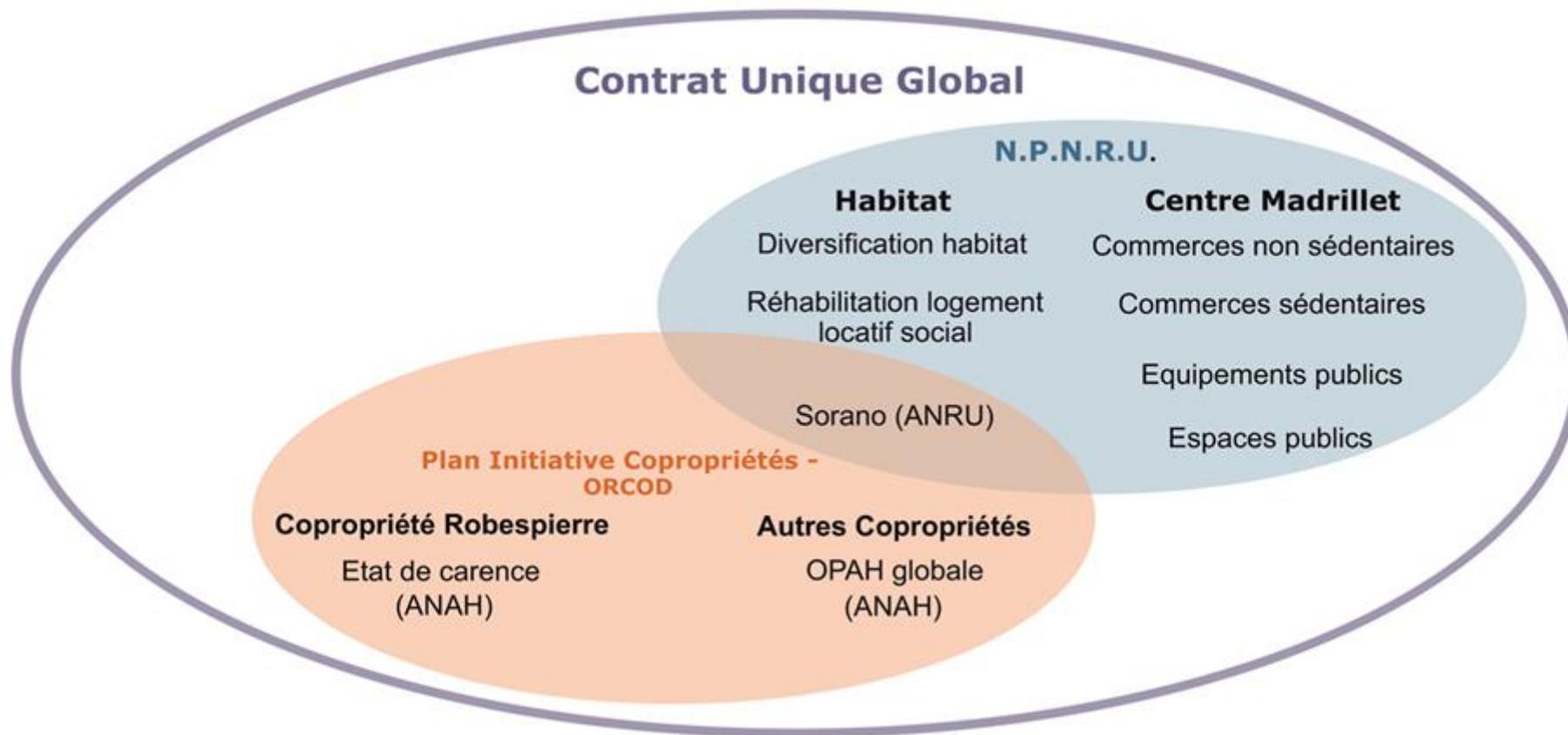
En parallèle, pour conforter la vocation résidentielle du Château Blanc :

- le projet vise à maintenir l'attractivité du parc d'habitat social avec la réhabilitation du parc Saint-Just, propriété du bailleur Logeoseine,
- le projet vise également à poursuivre le processus de diversification de l'offre d'habitat :

- dans un premier temps, par la création de 15 logements au-dessus des nouvelles cases commerciales créées sur le Centre Madrillet avec le bailleur Foyer Stéphanois et Action Logement
- dans un second temps, en préparant la valorisation des réserves foncières qui se situent au cœur des parcs d'habitat privé
- pour ce faire, le projet vise à enrayer le processus de dégradation des copropriétés privées

Dans le cadre du NPNRU, avec l'ANRU, sous maîtrise d'ouvrage Ville, il s'agit de procéder à la démolition de l'immeuble Sorano appartenant initialement à la Copropriété Robespierre.

Dans le même temps, au titre du Plan initiative copropriétés, avec l'ANAH, sous maîtrise d'ouvrage MRN, il s'agit, via le dispositif ensemble de l'ORCOD, de procéder à la fois au recyclage du reste de la Copropriété Robespierre via un état de carence et de préserver les autres copropriétés du Château Blanc via une OPAH Globale.



La conduite politique et stratégique du projet a la spécificité d'être assurée par le Comité de pilotage élargi du Contrat unique global qui permet de lier les enjeux sociaux de la « Politique de la Ville » et les enjeux urbains du « NPNRU ».

Tirée de l'expérience du PRU, la cellule opérationnelle du NPNRU est une structure de pilotage légère qui associe les partenaires institutionnels et opérationnels. Cette instance est prioritairement utilisée pour faire le point sur le déroulement des opérations, évoquer les difficultés rencontrées et trouver des solutions.

La cellule opérationnelle est complétée par une direction de projet thématique qui permet de faire le point en interne, avec les services de la Ville concernés par le projet, sur l'avancée des différents groupes de travail techniques.

Bilan de la gouvernance

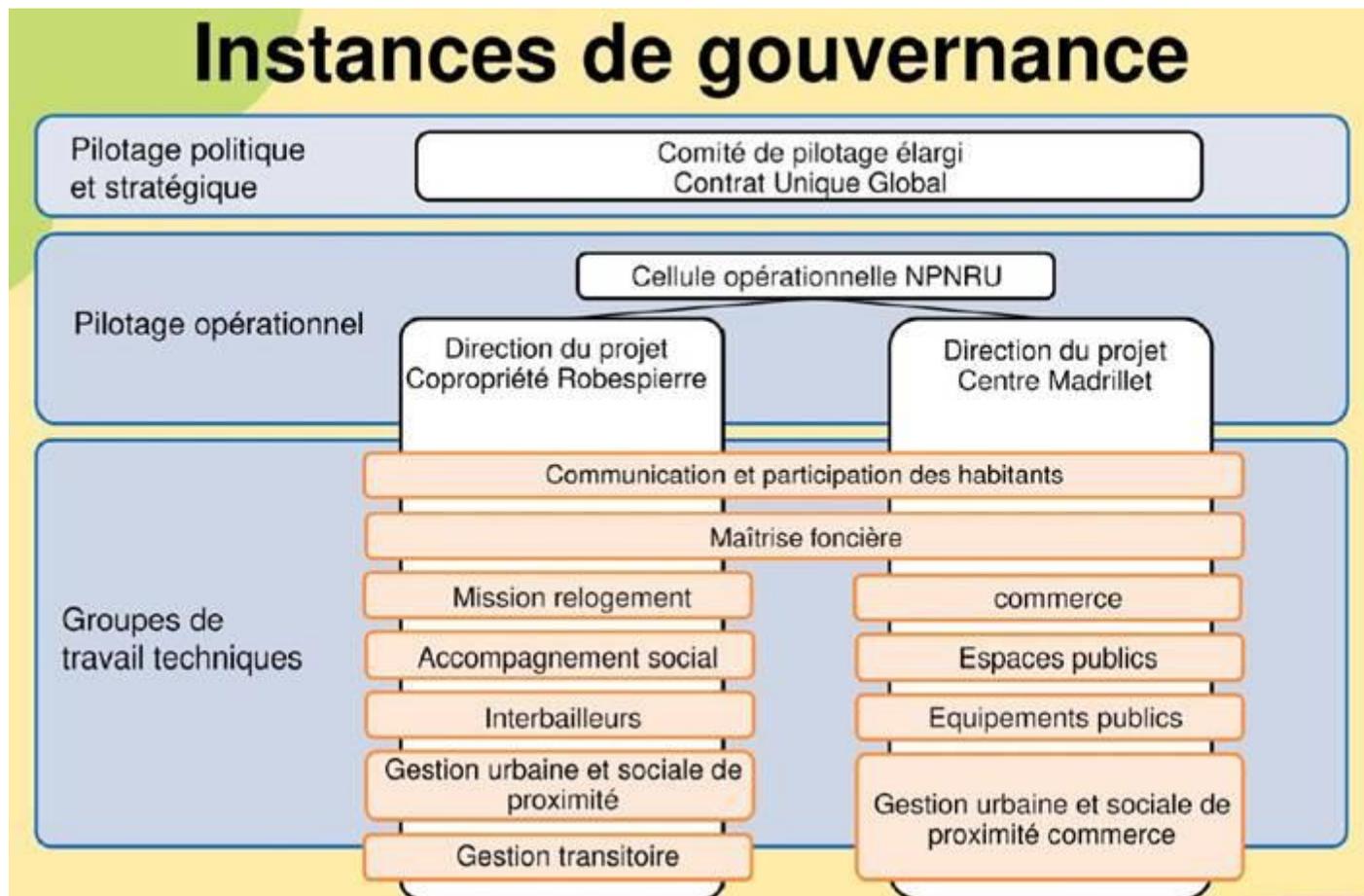
Le Comité de pilotage élargi se réunit 1 fois par an en présence d'élus, de techniciens, d'acteurs locaux et d'habitants. Ce Comité de pilotage a traité, en 2018, de toutes les étapes de validation de la phase protocole et en 2019, de la présentation du projet urbain global en lien avec la préparation de la convention pluriannuelle et de la maquette financière. Le dernier Comité de pilotage, qui s'est déroulé le 12 février 2020, a permis de disposer d'une vision globale des actions à engager autour du projet urbain au titre du Contrat local de santé, des Cités éducatives et de la Prévention de la délinquance (FIPD).

La cellule opérationnelle du NPNRU se réunit 2 à 4 fois par an. En début de projet, les efforts se sont concentrés sur le projet de démolition de l'immeuble Sorano avec une gouvernance spécifique gérée sous égide de la Préfecture. Depuis 2020, s'adaptant à l'évolution du projet, la cellule opérationnelle se concentre plus spécifiquement sur le projet du Centre Madrillet. La dernière cellule opérationnelle s'est déroulée le 5 février 2020, celle du 23 septembre n'ayant pu se tenir, elle a été décalée au 2 novembre 2021 (dans des conditions de visioconférence peu satisfaisantes). Ces différentes rencontres ont permis de s'attarder sur la qualité des clauses d'insertion, sur les difficultés liées à la libération des sols ou sur le plan de financement de Sorano.

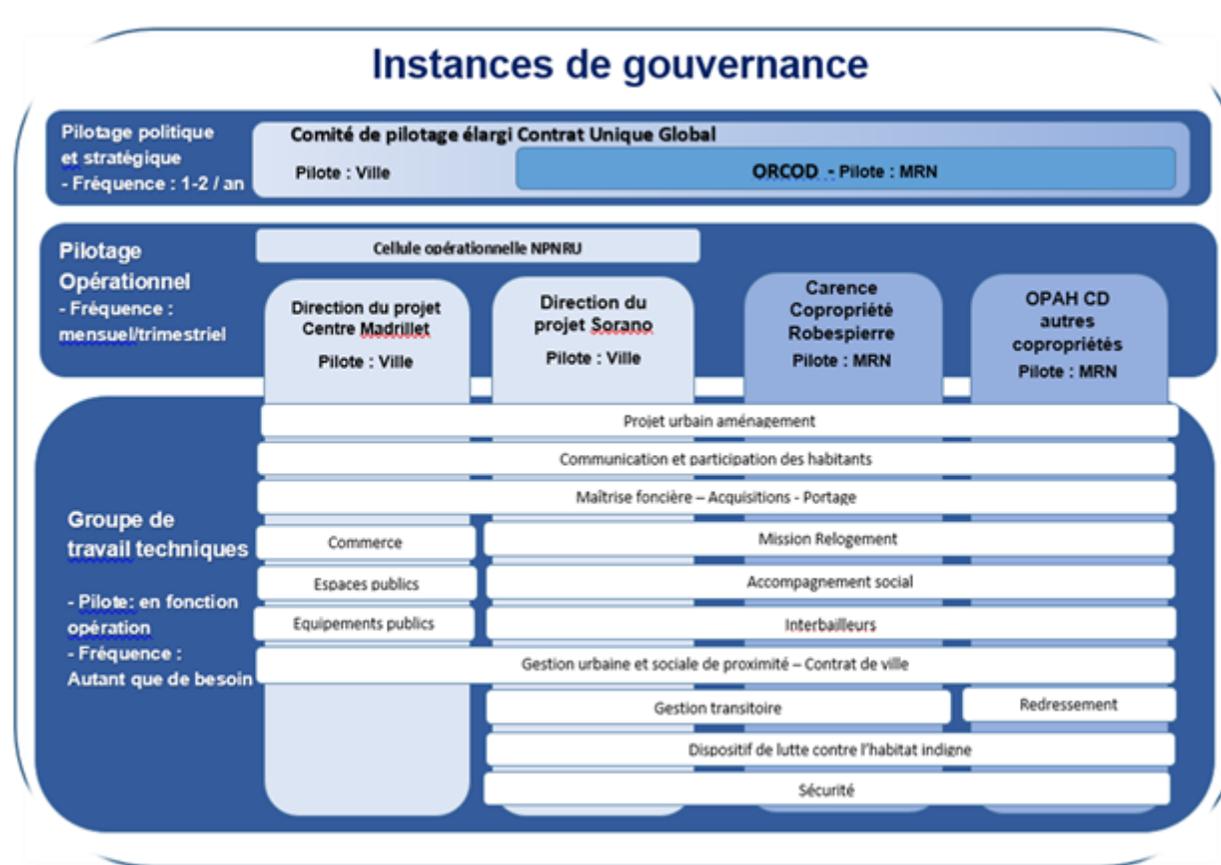
La direction de projet se réunit au même rythme que les cellules opérationnelles. Depuis l'évacuation de l'immeuble Sorano, la direction de projet traite les thématiques de l'ensemble du NPNRU. Les dernières se sont déroulées les 17 juin et 13 octobre 2021. Elles ont permis de vérifier les incidences du ralentissement de la libération des sols sur le projet de construction de la médiathèque et d'optimiser le travail en temps masqué de la maîtrise de l'œuvre. Elles ont également permis d'organiser le travail préparatoire pour le projet de la Maison Du Citoyen.

Les groupes de travail techniques se réunissent autant que nécessaire. Le dernier était celui sur les équipements publics, il s'est déroulé le 28 octobre 2021 et a permis aux services de la Ville associés de rencontrer le programmiste retenu pour le projet de la Maison Du Citoyen. Suivant les enjeux des groupes de travail techniques, ces derniers peuvent donner lieu à des Comités de pilotage internes, tel que la Maison Du Citoyen qui est fixé le 23 novembre prochain.

Instances de gouvernance



Avec le démarrage de l'ORCOD, l'opération de requalification des copropriétés dégradées, les instances devraient s'imbriquer de la manière suivante :



Le comité de pilotage de l'ORCOD

Instance chargée du pilotage stratégique de l'ensemble des dispositifs (recyclage copropriété Robespierre dont immeuble Sorano, OPAH CD), elle est présidée par le Président de la Métropole Rouen Normandie ou son représentant.

Elle se réunit à minima une fois par an. Elle regroupe l'ensemble des signataires de la convention ainsi que des partenaires associés à l'opération (liste non exhaustive).

- la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray
- l'État (Préfecture, ANAH, DDTM, DETS)
- le Département de Seine-Maritime
- la Région Normandie
- la Caisse des Dépôts-Banque des territoires
- l'EPFN
- la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Maritime

- Action Logement
- PROCIVIS / SACICAP
- les bailleurs sociaux présents sur le quartier (Logeo Seine, Foyer Stéphanois, Logirep) ainsi que CDC habitat
- les syndicats et administrateurs des copropriétés
- l'opérateur chargé de la concession d'aménagement pour le recyclage de la copropriété
- l'opérateur missionné sur l'OPAH CD

Ce comité de pilotage stratégique a vocation à piloter et coordonner l'ensemble des projets. Il a un rôle d'arbitrage et de prises de décisions politiques. D'une manière générale, il assure le suivi annuel de l'ensemble des études, des engagements des partenaires et de coordination et la cohérence des actions entre elles indispensables pour le bon déroulement de l'ensemble des projets. Il valide notamment les phases d'avancement des projets, les bilans annuels et les nouvelles préconisations. Une coordination devra avoir lieu entre ce comité de pilotage et le comité de pilotage du NPNRU.

Le pilotage opérationnel par projet (Sorano, concession, OPAH CD)

Chaque projet disposera d'un comité technique propre. Il aura pour vocation de suivre l'avancement des opérations, d'effectuer les suivis juridique, financier et social des projets, de vérifier la pertinence des actions engagées, de proposer des adaptations ou des actions nouvelles, le cas échéant. Il assurera le pilotage opérationnel de l'ORCOD.

Un comité technique spécifique à l'ORCOD aura la mission de préparer le comité de pilotage. Il sera chargé d'établir les tableaux de bord, de produire les bilans annuels et de préparer les validations et les arbitrages. Il s'assurera de la cohérence des actions techniques engagées entre chaque dispositif pour éviter notamment des effets de report.

Ces différents comités techniques seront animés par la Métropole et associeront la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, l'ANAH et les autres financeurs de l'opération, les opérateurs missionnés pour chaque opération ainsi que l'administrateur de la copropriété Robespierre et les syndicats des OPAH. Ils pourront également associer en tant que de besoin les autres partenaires de l'ORCOD. Leur fréquence prévisionnelle sera tous les deux mois. Elle pourra varier tout au long de l'opération en fonction des besoins opérationnels, ils pourront être notamment plus fréquents au démarrage des opérations.

Volet transversal Jeunesse :

Pour la cité éducative :

- Un comité de pilotage restreint et élargi assure le suivi de la cité éducative
- Ils peuvent s'appuyer sur les 3 quartiers d'enfants. Ces temps de travail sont à l'initiative des acteurs du territoire (à minima municipal, associatif et de l'éducation nationale).

Pour le Programme de réussite éducative :

- Un comité de pilotage et un comité technique
- Cellules de veilles dans les 4 réseaux d'éducation prioritaire.

Volet transversal égalité femmes-hommes :

- Un groupe de travail « promotion égalité femmes-hommes et lutte contre les violences faites aux femmes » qui se réunit 2 à 3 fois par an, réunissant des partenaires de différents horizons (éducation nationale, associations, services municipaux, ...) afin de faire remonter les problématiques récurrentes et actions collectives à envisager.

3. Point d'étape

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
Emploi / insertion	<p>1- Mise en œuvre du projet « repérer et mobiliser les publics invisibles notamment les plus jeunes d'entre eux » ;</p> <p>2- Mise en œuvre du Réseau Local d'Insertion ;</p> <p>3- Renforcement des clauses sociales d'insertion</p> <p>4- Déploiement de missions de service civique et accompagnement des volontaires ;</p> <p>5- Consolidation et développement de dispositifs de « mise en emploi » (chantiers d'insertion, « job rebond », « coup de pouce », chantiers à contrepartie...) ;</p> <p>6- Amélioration de la qualification des publics (apprentissage de la langue, formation de base, numérique...).</p>	<p>1- 9 réunions EPS Groupe mobil jeunesse : 6 interventions en QPV et 6 à 7 jeunes approchés en moyenne pour chaque intervention. 60 visites au domicile des décrocheurs scolaires (22 situations de décrochage confirmé traitées).</p> <p>2- reporté</p> <p>3- 9 demandeurs d'emploi en ont bénéficiés, soit 3382 heures réalisées</p> <p>4- 15 volontaires accompagnés sur des missions diverses au sein de différents services (enfance, centres sociaux, bibliothèques municipales, développement social, seniors, Périph' et éducation aux médias).</p> <p>5- 73 personnes ont bénéficié de ces chantiers de sensibilisation (dont 78% de jeunes de -26 ans). L'expérimentation chantier citoyen a concerné 42 personnes et permis le financement de projet (ex : permis, BAFA, etc)</p> <p>6- recrutement d'un agent multimédia en PEC pour accompagner à l'usage du numérique. Sessions de formations APP FLE menées par le CAPS au sein de la MIEF.</p>	<p>1- Remise en place des groupes EPS et actions de repérage hors les murs</p> <p>2- Engagement d'une réflexion sur la mise en place d'un forum.</p> <p>3- Inscription de clause dans les marchés de réhabilitation écoles de la ville. Signature d'une convention de partenariat avec la métropole pour la concession Robespierre.</p> <p>4- 16 volontaires visés</p> <p>5- Expérimentation concluante, nouveaux partenaire financiers pour pérenniser l'action (bailleur et cité éducative).</p> <p>6- Formalisation d'un partenariat avec Education et formation, récemment implanté au Château Blanc) visant à faciliter les orientations de publics vers les formations linguistiques</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
Éducation / Réussite éducative	<p>1- Mise en place de la cité éducative sur le Château Blanc et déploiement d'un programme d'actions</p> <p>2- Augmentation des capacités d'accueil pré-scolaire et promotion de la scolarisation précoce dès 2 ans</p> <p>3- Développement du partenariat avec l'Éducation Nationale sur l'inclusion scolaire et la médecine scolaire</p> <p>4- Développement des parcours d'excellence et les cordées de la réussite</p>	<p>1/ Le programme triennal se déploie conformément aux engagements. Quelques ajustements mineurs ont été mis en œuvre.</p> <p>2/ Crèche Anne Frank : augmentation de l'agrément de la maison de la petite enfance à 35 places dont 10 en accueil occasionnel pour répondre au plus près aux besoins des familles.</p> <p>3/ Action cité éducative TSLA et travaux accessibilité dans les écoles</p> <p>4/ Les dispositions en place sont reconduites</p>	<p>1/ La cité éducative sera prolongée d'une année supplémentaire (2023/2024) – un programme d'actions est en cours d'élaboration</p> <p>2/ Projet de réorganisation de la division petite enfance avec renforcement des capacités d'action du relai Petite enfance</p> <p>3/ RAS</p> <p>4/ reconduction</p>
Santé	<p>1 - Coordonner et animer le réseau des acteurs afin d'améliorer les parcours de santé ;</p> <p>2 - Promouvoir les parcours favorables à la santé, tout particulièrement en direction des populations les plus vulnérables ;</p> <p>3 - Rendre effectif l'accès et l'accompagnement aux soins de santé.</p>	<p>1 – Réalisation de la réunion de COPIL et de 2 réunions équipe projet. Réalisation d'un petit déjeuner de la prévention sur la réduction des risques et de 6 places à la santé sur la prévention des cancers, la vaccination covid 19 et la réalisation d'une enquête sur l'accès aux soins. Évaluation du projet habitants ambassadeurs santé.</p> <p>2 – Réalisation du programme d'actions sur la nutrition (parcours stéphanois nutrition santé et journée nutrition auprès des CM2, semaine nutrition pour les adolescents, parcours bien-être pour les adultes, sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire, poursuite de l'expérimentation sur l'obésité infantile), le développement des compétences psychosociales des adultes vulnérables, la santé environnementale (9 bien dans son logement, parcours éco-citoyen).</p> <p>3 – Poursuite du partenariat avec le CHU St Julien, mise en place de 2 campagnes de vaccination de proximité en lien avec le centre</p>	<p>1 – Élaboration et mise en place de la démarche d'évaluation du CLS/ASV. Expérimentation d'une nouvelle formule des places à la santé. Mise en place de 2 petits déjeuners de la prévention sur l'usage des écrans et la santé mentale. Mise en place d'une action de sensibilisation sur les déchets lors de la fête de quartier du Château Blanc.</p> <p>2 – Poursuite et évaluation du Programme Stéphanois Nutrition Santé, expérimentation de la journée nutrition auprès des CM2 sur 2 jours en incluant un groupe de seniors, poursuite du parcours bien-être, poursuite de l'expérimentation obésité infantile en ajoutant une séance d'activité physique supplémentaire et en</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
		<p>de vaccination de Sotteville-lès-Rouen dans les 3 centres socioculturels situés en QPV et mise en place de permanences d'écoute et de soutien psychologique renforcées sur les QPV du Château Blanc et Hartmann-La Houssière dans le cadre du Plan local d'urgence social de la Ville.</p>	<p>intégrant à l'accompagnement le parcours d'éducation thérapeutique de Planeth Patient pour les enfants et leurs parents, poursuite des ateliers et accompagnements sur le développement des compétences psychosociales, expérimentation d'un parcours d'atelier complémentaire sur le développement de l'estime de soi des personnes vulnérables, expérimentation d'un parcours d'ateliers sur le développement des compétences psychosociales dès la petite enfance en lien avec les ASMAT, poursuite des actions Bien dans son logement, mise en place d'un groupe de travail sur la création d'un outil de sensibilisation sur les nuisibles en lien avec les bailleurs sociaux.</p> <p>3- Expérimentation d'une action d'allers vers et de sensibilisation d'une gynéco pédiatre sur les changements pubertaires et la consultation puberté auprès des élèves de 4ème et de 3ème, mise en place d'un groupe de travail préparatoire sur la mise en place d'un Conseil local en santé mentale, mise en place d'une mutuelle communale</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
Culture	<p>1-Mise en place d'une Micro-folie ;</p> <p>2-Développement d'actions hors les murs (spectacles, stage artistique, loisirs d'été, ...) : accompagnement des publics vers l'offre culturelle de droit commun et mise en place et soutien des initiatives locales ;</p> <p>3-Mise en place d'une tarification symbolique ou gratuite sur les équipements culturels (Conservatoire à rayonnement communal, Rive Gauche, centre socio-culturel...)</p> <p>4-Construction d'une médiathèque en associant les habitants dans le cadre d'ateliers urbains citoyen ;</p> <p>5-Proposition aux enfants de 2 à 18 ans d'un parcours d'éducation artistique et culturelle.</p>	<p>1/ Le musée numérique accueille les publics scolaires ou périscolaires principalement les jeudis.</p> <p>2/ Spectacle Hors les murs du Rive Gauche (ouverture et fermeture de saison en QPV) ; Ville en couleurs sur les étés 2020 et 2021</p> <p>3/ Carte de fidélité au Rive gauche (place à - 50%), carte gratuite pour la première année pour les nouveaux publics. Poursuite de la tarification solidaire pour les activités municipales.</p> <p>4/ en 2021, fin des études et validation du projet</p> <p>5/ Demande de labellisation 100% EAC déposé auprès de la DRAC. Poursuite du CTEJ, de la CHAD, des expositions et spectacles dans les centres socioculturels. Accueil d'artistes en résidence au Rive gauche, jumelage avec des établissements scolaires</p>	<p>1/ Poursuite et développement du partenariat avec une asso locale pour faire vivre le Fab Lab</p> <p>2/ Eté 2022 : L'espace d'un été avec des RDV culturels hebdomadaires tout public en proximité dans 6 quartiers de la ville. Continuité des propositions « hors les murs du Rive Gauche »</p> <p>3/ RAS</p> <p>4/ Travaux débuteront avant la fin 2022</p> <p>5/ Poursuite des dispositifs et partenariats.</p>
Tranquillité publique / prévention	<p>1-Mettre en œuvre un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance (lutte contre le décrochage scolaire, actions d'insertion socio-professionnelle, soutien à la parentalité) ;</p> <p>2-Actions de renforcement de la présence humaine dans l'espace public (agent de tranquillité publique, gestion urbaine et sociale de proximité...)</p> <p>3-Actions de lutte contre la délinquance routière</p> <p>4- Action de prévention de la radicalisation</p> <p>5-Programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.</p>	<p><u>Agents de tranquillité publique</u></p> <p>189 patrouilles pédestres ou VTT (de deux heures en moyenne) de janvier à novembre 2021 de 8h à 18h (ASVP et PM confondues). 52 visites des agents ASVP/PM vers des personnes vulnérables (âgées) ou victimes de VPE depuis janvier 2021.</p> <p>Les freins : les organisations de travail chamboulées à cause de la Covid 19 n'ont pas permis de réaliser plus de VAD et de patrouilles.</p> <p><u>GUSP</u></p> <p>L'ensemble des habitants en QPV sont couverts par la démarche de gestion urbaine et sociale de proximité soit environ 8500 habitants. Ce sont 100 personnes organismes confondus dont une trentaine d'habitants (27) qui ont participé à la démarche. Ainsi qu'une trentaine d'habitants ayant sollicité le</p>	<p>Reconduction des actions</p> <p><u>Prévention de la radicalisation</u></p> <p>THEATRE FORUM :</p> <p>Nouvelle action à l'école élémentaire LANGEVIN (en janvier 2022) auprès de 80 élèves de CM2</p> <p><u>ROBESPIERRE</u> : a basculé sur l'école H. Wallon. Une annulation à cause d'une situation de Covid. Reportée à avril 2022.</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
		<p>dispositif pour des questions d'améliorations du cadre de vie (brise-vues, encombrants, incivilités).</p> <p>Malgré le contexte de la crise sanitaire, 42 réunions du comité d'acteurs GUSP ont été mises en place sur les secteurs où les problèmes de tranquillité publique ont été les plus prégnants (copropriété Robespierre du Château Blanc, secteur Verlaine).</p> <p>Les freins : Le contexte sanitaire a amené à l'annulation de certaines réunions GUSP sur le premier trimestre 2021.</p> <p><u>Observatoire de la tranquillité publique</u> 876 interventions du département tranquillité publique (PM et ASVP) suite à des sollicitations d'administrés, de partenaires, de collègues...</p> <p><u>La lutte contre les violences faites aux femmes :</u> 18 femmes accompagnées : entre 20 et 73 ans. 6 femmes orientées vers AS mais qui ne sont jamais venues : 0 personne ayant bénéficié de nuitées d'hôtel 1 femme + 4 enfants et depuis mars 2021 : 1 femme avec sa fille sont hébergées sur l'année au sein du logement ALT</p> <p>Type de partenariat mobilisé dans les accompagnements : - Internes à la ville : MIEF, service logement, service scolaire, cabinet du Maire ; service tranquillité publique, service seniors, service social - Externes : ASPIC, PAVIF ; CASA ; Département : CMS et chargé de mission</p>	

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
		<p>logement et ISRPG (Intervenant social référent Police Gendarmerie) ; MJD ; SIAO. ; CIDFF ; CAPS ; les avocats,</p> <p>- Nature des relais effectués : Les relais peuvent être de simples orientations, l'envoi de demande, rapports ou notes sociales écrites, des relais téléphoniques ou des accompagnements physiques. Les AS du CCAS réalisent régulièrement des RDV tripartites.</p> <p>Niveau de satisfaction partagé sur le partenariat et la collaboration entre les professionnels de la commune et les partenaires extérieurs :</p> <p>Le CCAS participe désormais au réseau VIF piloté par l'UTAS. L'assistante sociale participe au groupe opérationnel. Dans ce groupe les partenaires échangent sur des situations compliquées et sur des problématiques qui ont pu être des freins dans l'accompagnement. Cela permet de chercher collectivement des solutions.</p> <p>Les partenaires travaillant sur cette problématique se connaissent bien, échangent et s'entraident facilement. Reste quelques fois des soucis de coordination quand les victimes s'adressent à beaucoup d'endroits. Il faudrait certaines fois nommer un référent pour des situations complexes.</p> <p>Logement ALT : une seule et même association, le CAPS, assure l'accompagnement des femmes dans tous les logements ALT sur la métropole. De ce fait les professionnels de cette association connaissent bien les disponibilités et les interlocuteurs sur chaque commune.</p>	

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
		<p><u>Prévention de la radicalisation</u> THEATRE FORUM : En 2021, il a pu être réalisé les reports de l'an passé (COVID) ainsi que les 4 prévues. Cependant, l'action s'est reportée sur 2 écoles élémentaires. Cet ajustement permet de sensibiliser plus tôt les jeunes en vue de leur entrée en 6ème. Au total : <u>PICASSO</u> le report a eu lieu en octobre 2021 auprès de 5 classes de 5ème (140 élèves). + en novembre 2021 auprès des 6ème (135 élèves)</p> <p><u>LOUISE MICHEL</u> : le report a eu lieu en octobre 2020, auprès de 4 classes de 5ème organisation modifiée (intervention d'une heure par classe).</p> <p><u>ROBESPIERRE</u> : a basculé sur l'école H. Wallon. Une annulation à cause d'une situation de Covid. Reportée à avril 2022.</p> <p><u>Collégien citoyen</u> Financement d'actions avec l'utilisation des reliquats de 2020 :</p> <p><u>PICASSO</u> : projet web radio et journalisme. Création d'une web radio avec Zone d'ondes et 2 intervenants avec une classe de 3ème. Les autres élèves auront accès à ce média et le support sera utilisé pour sensibiliser les jeunes collégiens à l'apprentissage des médias, la vérification d'une information et le travail de langage.</p> <p><u>LOUISE MICHEL</u> projet autour de la République française conclue par une sortie au mois de mai à l'Assemblée Nationale, avec une classe de 5ème et 12 élèves retenus</p>	

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
		<p>pour leur participation au projet "top lecture" (d'anciens élèves de FLS qui bénéficient d'une aide à la lecture d'une heure par semaine)</p> <p><u>ROBESPIERRE</u> Une sortie à l'Assemblée Nationale a été financée également dans ce cadre. Elle s'intègre au parcours citoyen de l'Éducation nationale avec une visite de la capitale + musée Grévin (ouverture culturelle)</p> <p><u>Animation et coordination du plan local de prévention de la radicalisation. Sensibilisation au phénomène de radicalisation pour les forces vives du territoire</u> Objectifs : Récolter les éventuels signalements (provenant des familles stéphanaïses, et/ou des agents de la ville et/ou des partenaires extérieurs), analyser et organiser les remontées d'informations aux autorités compétentes (préfecture, DGSI, assistant du procureur de la République), mettre en place les réunions du groupe opérationnel du CLSPD, former les nouveaux agents de la ville, les élus. Cette année aucune remontée d'information sur des situations individuelles. Par contre, analyse et recherche d'informations sur 4 associations du territoire qui proposent un enseignement religieux. Échanges nombreux avec les services des renseignements territoriaux, courriers de mise en demeure pour le respect des normes sécurité pour ces associations. Actions de sensibilisation reportées à cause du covid</p> <p><u>Prévention routière</u> Roulez stéphanaïses (voir bilan avec service jeunesse) Actions de prévention routière en école</p>	

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2021	Perspectives 2022
		primaire : 3 actions éducatives en 2021 réalisées par des policiers municipaux formés dans 6 classes CM1 CM2 (Ampère, Curie) suite en 2022 en direction d'autres écoles. Perspective permis piéton en lien avec la Maif. Action de communication en direction de l'ensemble des habitants sur les panneaux Decaux (financement PSADR)	

4. Déclinaison détaillée du Contrat de ville à l'échelle communale en 2020

Axe	Thème	Nom de l'action	Opérateur	Objectifs	Description synthétique de l'action	Public touché (QPV/ hors QPV ; F/H)	Moyens financiers spécifiques (droit commun et crédits spécifiques)	Moyens humains (ETP)	Commentaires (points forts/points faibles, pistes d'amélioration)
Cadre de vie	Gestion urbaine et sociale de proximité	Comité d'acteurs de gestion urbaine et sociale de proximité	Ville	Aménager des espaces publics apaisés et permettre leur accès à tous et leur usage en toute sécurité. Pérenniser les acquis des précédentes interventions sur les quartiers par la coordination renforcée des acteurs de proximité. Offrir un niveau de service comparable aux territoires de la Métropole	Permettre aux habitant-es de relayer les demandes d'interventions d'ordre technique, sociale ou de tranquillité publique. Favoriser la coordination des acteurs de proximité afin d'optimiser les modalités de gestion et d'interventions, d'apporter des clés de compréhension à l'ensemble des membres des comités d'acteurs	42 réunions GUSP 12 secteurs dont 2 hors QPV (Verlaine, Cotton, Wallon, Macé, Saint-Just, Robespierre, Copro Robespierre, Grimau, Hartmann, Thorez, Les Bruyères et Buisson/ Gallouen) Nombre de participant-es : 73 dont 27 habitant-es	FIPD : 15 194€ St-Etienne-du-Rouvray : 17 386€ Total : 32 580€	1 responsable de la division habitat et renouvellement + 1 coordonnateur gestion urbaine de proximité + référents	Développer la participation des habitants sur certains comités d'acteurs

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

Cohésion sociale	Éducation, réussite scolaire	Programme de Réussite Éducative	CCAS	Anticiper le décrochage scolaire en identifiant le plus tôt possible les élèves en souffrance qui ne sont plus dans la dynamique de l'apprentissage. Faciliter l'accompagnement individualisé. Favoriser la co-éducation.	Coordination et mise en place de de veilles éducatives durant lesquelles l'équipe pluridisciplinaire établie un diagnostic, défini et met un accompagnement individuel en place. Mise en place d'actions pour la prise en charge du jeune	315 jeunes / enfants de 2 à 16 ans ont été accompagnés 78% d'entre eux sont situés en QPV	ANCT : 112 000€ Métropole : 26 675€ St-Etienne-du-R. : 31 800€ CCAS – St-Etienne-du-Rouvray : 28 000€ Total : 198 475€	4 professionnels impliqués (2f-2h) : 1.8 équivalent temps plein	Nous avons eu moins d'accompagnement physique auprès des enfants (modules interrompu pour cause de COVID, moins d'accueil sur les structures loisirs / culture). En revanche nous avons plus travaillé avec les familles sur leurs orientations, démarches, aides aux financements etc.
		Retour vers un parcours de réussite - Visite à domicile et accompagnement social individuel des jeunes "décrochés"	Ville	Convention de partenariat avec la Mission locale et la plate-forme de décrochage pour travailler au cas par cas sur les stéphanois-es décrochés récemment et qui ne répondent pas aux sollicitations de la Mission locale. Visite à domicile plus accompagnement social individuel proposé par la ville et des partenaires de proximité.	Visites à domicile et accompagnement social individuel des jeunes stéphanois-es récemment « décrochés » qui ne répondent pas aux sollicitations de la Mission locale. Plusieurs points d'étape ont dû être faits au long de l'année (visio et mail) pour soutenir ceux qui étaient en décrochage	En 2021, 60 situations de jeunes stéphanois provenant des listes après évaluation des situations (par Ville/Educ Nat/ML) et d'orientations de partenaires (assistantes sociales, lycée d'origine suite à une exclusion définitive, par exemple) 100% des situations ont été traitées en majorité contacté par le biais de visites à domicile. Tous avaient été contactés par la Mission Locale et invité à une réunion d'information.	Ville : 7 000€ FIPD : 6 000 € Total : 13 000 €	1 intervenant (0.2ETP) référent accompagnement individuel chargé du suivi personnalisé des jeunes décrochés.	Suite à la mise en place d'une plateforme informatique (Mission locale / CIO) qui tend à l'actualisation permanente du recensement des jeunes décrochés, nous avons observé plusieurs semaines de dysfonctionnements ; On peut ajouter également l'arrivée d'un nouveau responsable CIO + une nouvelle référente MLDS (Mission de Lutte contre le décrochage scolaire) qui implique une phase de réajustement des pratiques

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

						22 étaient sans solution. Ils ont été orientés vers les dispositifs de droit commun. Principalement avec une première rencontre au Point Information Jeunesse.			nécessaire et en cours.
		Retour vers un parcours de réussite - Ateliers éducatifs	Ville	<p>Mesures de responsabilisation : Elle consiste à « faire participer l'élève, en dehors de ses heures d'enseignements à des activités de solidarité, culturelles, de formation ou à l'exécution d'une tâche de nature éducative, pendant une durée qui ne pourra excéder vingt heures »</p> <p>Second souffle : Redonner du sens à l'école pour des collégiens et écoliers en fragilité.</p>	<p>Mesures de responsabilisation : Sanction alternative à l'exclusion.</p> <p>Second souffle : Proposer un accueil spécifique en dehors du groupe classe avec une prise en charge individualisée dans le cadre d'une fédération de compétences</p>	<p><u>Mesures de responsabilisation</u></p> <p>6 mesures de responsabilisation en direction des collégiens et 1 lycéen stéphanois sanctionnés par leurs établissements scolaires.</p> <p>Les accueils ont eu lieu durant le premier trimestre et le dernier trimestre 2021 (pandémie de Covid19). Ils se sont réalisés au sein de services communaux (sports, seniors, bibliothèques, centre socioculturel Prévost, garage) épicerie solidaire SOLEPI</p>	<p>Ville : 4 100 € FIPD : 8 250 € Total : 12 350€</p>	<p>1 coordonnateur de prévention</p>	<p><u>Mesures de responsabilisation</u> le + : intégration de la CSF en association partenaire Les freins : Le contexte sanitaire n'a pas facilité l'accueil de ce type de mesures.</p> <p><u>Second souffle :</u> A noter qu'avec le partenariat Habitat 76 / ville, il a pu être développé un atelier vélo éducatif animé par un éducateur de l'ASPIC au sein du parc du bailleur (rue des acacias). Cet atelier vient s'ajouter à second souffle et peut inscrire sur une temporalité plus longue des jeunes repérés dans le cadre de 2nd souffle.</p>

						<p><u>Second souffle :</u></p> <p>Le travail avec le CES Paul Eluard/ centre social Brassens et l'ASPIC a été développé et se déroule de la manière suivante :</p> <p>8 élèves accompagnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélection des élèves participants par la cellule de suivi du collège. (de préférence 4ème et 3ème mais possibilité d'ouvrir au 5ème voir 6ème (si situation préoccupante)) . Référent du collège (ou CPE ou direction) présente le dispositif aux élèves) - action vendredi après-midi tous les 15 jours (éviter la dernière semaine avant les vacances) - mise en place d'un cahier de suivi, rempli après chaque intervention (élèves présents, activité faite, objectifs, point +, point -) 			
--	--	--	--	--	--	---	--	--	--

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

						<ul style="list-style-type: none"> - communication de chaque intervention (photo et descriptif) - activités partagées entre l'extérieur et le collège (dans la mesure du possible + valorisation au sein du collège des activités extérieures) - planning des interventions entre 2 périodes de vacances (date, horaire, lieu, activités) - réunion bilan trimestrielle avant conseil de classe 			
	Accès au droit	Point de justice	Ville	<p>Favoriser l'accès aux droits des habitant-es des quartiers prioritaires</p> <p>Assurer l'accueil, l'information et l'orientation des personnes sur les permanences du Point de justice</p>	<p>Accueil, accompagnement et orientation des habitants vers des permanences d'avocats, d'huissiers, de juristes spécialisés, d'accompagnement des victimes...</p>	<p>Nombre de bénéficiaires : 1 051 dont 640 femmes. 411 habitant-es en qpv</p> <p>658 réorientations vers un autre équipement</p> <p>Nature des demandes : Logement : 85 Dettes : 91 Problème de voisinage : 36 Aide aux</p>	<p>Métropole: 19 609€ St-Etienne-du-R. : 66 636€</p> <p>Total : 86 245€</p>	<p>3 intervenants = 1.35 équivalents temps plein</p>	<p>Difficultés de fonctionnement liées à l'arrêt de longue durée de la greffière et d'une des deux coordinatrices depuis mars 2020.</p>

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

						victimes : 41 (augmentation n significative, 18 en 2020) Accès à la nationalité : 114 Prestations sociales : 110 Violences infra- familiales : 6			
	S'exprimer pour agir	Culture et partage	Retrouver une dynamique dans son projet de vie global en étant acteur de la gestion de son quotidien	Les ateliers collectifs se sont déroulés 2 fois par semaine. Des ateliers en visioconférence ont été mis en place par moment pour répondre aux difficultés liées aux mesures sanitaires. Le suivi individuel 1 fois par mois en moyenne 68 ateliers collectifs de 2 heures ont eu lieu	6 partenaires opérationnels Nb de participants-es : 11 femmes et 4 hommes Soit 15 personnes dont 9 habitent en qpv	ANCT : 7 000€ ARS : 5 000€ St-Etienne- du-R. (PDLV) : 5 000€ Total : 17 000€	4 intervenants (434h) Dont 1 coordinateur titulaire		
	Animation, vivre ensemble et parentalité	Association du Centre Social de la Houssière	Favoriser le lien social et la mixité Renforcer la connaissance des habitants	Mise en place d'animations collectives tout au long de l'année, avec un déploiement renforcé sur le secteur de la Houssière	Nb publics : 360 femmes- 250 hommes Sur les 610, environ 520 en QPV	ANCT : 6 200€ FONJEP : 2 000€: ARS : 8 000 € Dép 76 : 4 000€ St-Etienne- du-Rouvray (PDLV) : 6 800€ CAF : 6 000€ ASP : 2000€ Total : 35 000€	9 professionnel·le s (950h) 21 bénévoles (870h) (12 femmes-9 hommes)	Les actions de ce projet sont inscrites dans le projet social, renouvelé pour 3 ans de 2022 à 2024. Celles-ci participent et œuvrent à nos objectifs généraux « mieux être mieux faire mieux vivre ». Répartition des actions sur l'année 2021, sans embuches. Avril : chasse à l'œuf Mai : fête du printemps Septembre : fête de rentrée Mai et octobre : spectacles Rive Gauche	

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

									Animation juillet 2020 (4 semaines) Présence Bibliothèque L.Aragon (lundi après-midi + 1* par mois activité familles)
		École des adultes	Association Stéphanaise de Prévention Individuelle et Collective	Favoriser l'initiation et la compréhension du français oral et écrit dans les situations de la vie quotidienne. Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle. Favoriser la connaissance des services publics. Préparer les conditions favorables pour entrer dans une formation Française Langue Étrangère qualifiante. Rompre avec l'isolement communautaire et se construire un réseau. Partager des temps collectifs festifs. Accompagner vers la scolarité pour les mineurs accompagnés. Echanger avec d'autres parents	Au Château Blanc (quartier Cotton), 7 ateliers par semaine de communication, d'alphabétisation et de couture/bien-être/cuisine. Sorties de diverses natures : culturelles, loisirs, participation à des manifestations de proximité...	59 bénéficiaires 46 femmes et 13 hommes dont 83% habitant un qpv	ANCT : 10 000€ St-Etienne-du-Rouvray: 4 500 € Total : 14 500 €	3 femmes : 3 ETP 4 bénévoles impliqués	Pour la saison 2021/2022, les ateliers ont repris à la normal.
		Atelier de vie quotidienne et projet culturel	Confédération syndicale	Favoriser l'initiation et la compréhension du français oral	Ateliers collectifs de compréhension de la	39 bénéficiaires (37 femmes-2 hommes) dont	ANCT : 7 000 € St-Etienne-	4 professionnelles (950h)	Notre animatrice sociale adulte relais vient compléter notre

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

		en famille	des Familles	et écrit dans les situations de la vie quotidienne. Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle. Favoriser la connaissance des services publics et améliorer l'accès aux droits. Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs	langue française : 4 séances par semaine sur les quartiers du Château Blanc et de Thorez/Grimau. Sortie et découverte des lieux de proximité en fonction des thématiques abordées (citoyenneté, santé...). Sorties culturelles en famille.	33 issus du Château Blanc 16-25 ans : 3 26-64 ans : 33 +65 ans : 3	du-R. : 6 600€ Total : 13 600 €	2 bénévoles (24h)	accompagnement auprès des familles que nous suivons. Elle les reçoit en entretien individuel tout au long de l'année et répond à leurs besoins. Suite au premier confinement beaucoup plus de femmes inscrites pour remédier aux problèmes de communication et de compréhension avec les enseignants (devoirs). La crise sanitaire a amplifié la précarité des familles que nous accompagnons.
		Agir en famille	Apele Interlude	Accompagner à la parentalité, prévenir le trouble du lien parent-enfant, permettre aux parents d'échanger et aux enfants de se socialiser et d'apprendre à se séparer	Deux lieux d'accueil parents-enfants, l'un situé rue du Dr Cotoni (territoire vécu du QPV Hartmann-La Houssière), l'autre situé sur le quartier Wallon au Château Blanc <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interlude : 257 séances soit 127 adultes et 165 enfants ▪ Créateurs : 36 séances soit 37 adultes et 42 enfants ▪ Un Monde d'Histoires : 61 séances soit 330 enfants et 163 adultes 	327 personnes (299 femmes et 28 hommes) dont 165 en qpv + 537 enfants différents	ANCT : 12 700€ St Etienne du Rouvray : 3 500€ ARS : 4 000€ Département : 25 200€ CAF : 29 429€ Total : 74 829€	10 intervenant-es (1.9 ETP) 4 bénévoles (460h)	Avec la covid les angoisses des parents sont multipliées, peur de l'isolement pour les enfants mais aussi peur de contaminer ses parents. 'Je ne sais pas quoi faire, ma mère est triste de ne pas voir ses petits-enfants mais si je la contamine je vais m'en vouloir, c'est dur de choisir'. Le lien parent – enfants est mis à mal. Nos échanges avec les partenaires lors de

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

					<p>Temps de rencontres: Quartier d'enfants : 2 Un élan pour mon quartier : 1 Equipes enseignantes : 5 Cités éducatives : 5 Ecole des adultes (+ autres associations locales) : 5 PEL : 1 Centre social RAGV : 4 Equipe pédopsychiatrique du Centre Hospitalier du Rouvray : 1 Observatoire Lire à voix haute Normandie : 3 Forum des associations : 1 Réseau CAF LAEP et Reaap : 3 Réseau Enfance et musique : 6 Des livres à soi : 5</p>				<p>l'organisation des cafés des parents ont permis de faire émerger des problématiques soulevées par les familles : les jouets, les écrans, l'alimentation, l'autorité parentale, les dents, la propreté, l'angoisses par rapport à l'entrée à l'école, gestion des émotions, le langage...</p> <p>La cohérence entre les actions hors les murs avec les partenaires et la base de notre travail dans les lieux d'accueil parents enfants apportent une continuité dans l'accompagnement proposé aux familles.</p> <p>L'association s'est ouverte vers l'extérieur tout en conservant son histoire.</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

	Equipements et services sociaux de proximité	Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)	Ville	Le service du développement social (MOUS) est chargé de l'animation et de l'exécution du volet cohésion social du contrat de ville sur l'ensemble des quartiers prioritaires.	Les actions coordonnées et/ou mises en œuvre ont permis de développer des actions de solidarité et d'entraide, des actions d'insertion sociale et de gestion du quotidien. Elles ont également permis d'œuvrer pour la réappropriation des espaces extérieurs par les habitants et de renforcer les passerelles entre les structures pour permettre aux habitants de bénéficier d'un parcours de vie cohérent (santé, accès aux droits, culture ...). Environ 150 réunions et 215 événements/manifestations organisées	Environ 7 400 personnes touchées. 88% du public issu des quartiers prioritaires	ANCT : 18 742 € Autres étab publics : 27 566 € St-Etienne-du-R. : 130 223€ Total : 176 531 €	4 ETP 1 responsable de service + 1 cheffe de projet contrat de ville + 2 agents de développement social + 1 agente administratif Environ 40 personnes morales impliquées (associations, bailleurs sociaux, institutions, conseils citoyens...)	L'équipe MOUS a coordonné et/ou mis en œuvre des actions renouvelées et de nouveaux projets. La situation sanitaire a encore rendu plus compliqué les actions sur une partie de l'année mais la plupart ont tout de même pu être adaptées. Forte attente des habitant·es
	Promotion de la sante	Bien dans son logement	Ville	Promouvoir un meilleur cadre de vie. Réinterroger ses comportements pour favoriser une meilleure appropriation de son environnement (logement, espaces communs, espace public). Favoriser une meilleure gestion du quotidien pour les habitants.	Actions de proximité sur l'espace public de promotion du cadre de vie, de sensibilisation sur les thématiques du quotidien et des déterminants de santé	160 adultes et 482 enfants habitant en qpv (actions en pieds d'immeubles ciblées sur les habitant·es des qpv)	ARS : 5 000€ Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : 2 000€ Total : 7 000€	3 agents villes et un service civique mobilisés sur 9 secteurs	Forte fréquentation globale (en moyenne 18 adultes, et 43 enfants dans un BDSL) - à la crise sanitaire (envie de sortir de chez soi) - à la communication (affichage dans les halls d'immeuble, distribution aux sorties d'école, mobilisation via les acteurs locaux)

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

		Atelier Santé Ville (ASV) –	Ville	<p>Offrir aux habitants la possibilité d'exprimer leurs attentes et de bénéficier d'une meilleure prise en charge, d'améliorer leur connaissance des dispositifs, de faciliter leur compréhension des messages de prévention et ainsi induire des changements de comportements. Offrir aux professionnels de santé l'occasion de s'inscrire dans une démarche globale visant à promouvoir la santé, par une meilleure connaissance et un meilleur maillage des acteurs et dispositifs existants.</p>	<p>Le déploiement des actions individuelles et collectives de promotion de la santé tout au long de l'année sur les QPV afin d'agir sur les déterminants de santé est réalisé sous différents modes et programmes d'actions. Ces actions sont regroupées autour de 5 parcours thématiques :</p> <p>Transversale (participation des habitants, accès aux droits), nutrition, compétences psychosociales, santé environnementale et accès aux soins. Cela peut être sous forme d'ateliers d'accompagnement de projet pour un groupe d'habitants ambassadeurs santé (1 atelier par semaine), de places à la santé (1 par mois), d'ateliers d'éducation nutritionnelles pour les enfants et les jeunes (1 à 2 ateliers par an ou 1 atelier par jour pendant une semaine de vacances scolaire), de parcours de sensibilisation sur l'activité physique (1 atelier par semaine pendant 5 à 6 semaines), d'expérimentation avec une maison de santé pour les enfants en situation d'obésité, d'ateliers avec les adultes vulnérables</p>	<p>L'ensemble des habitants des quartiers prioritaires a été touché par les différentes actions menées tantôt au sein de l'espace public tantôt au sein d'équipement public (centres socioculturels, équipements sportifs, écoles, collèges...).</p> <p>2 703 personnes sont touchées, dont 1 802 en qpv</p> <p>0-5 ans : 20 (Filles: 12 / Garçons: 8)</p> <p>6-17 ans: 1923 (Filles: 955 / Garçons: 968)</p> <p>18-25 ans: 100 (Filles:15 / Garçons: 85)</p> <p>26-64 ans: 648 (Filles:394 / Garçons: 254)</p> <p>65 ans et +:12 (Filles:7 / Garçons: 5)</p>	<p>ANCT : 25 760 € St-Etienne-du-Rouvray: 5 485€ ARS: 8 587 €</p> <p>Total: 39 832 €</p>	<p>1 équivalent temps plein + référents thématiques municipaux</p> <p>120 professionnels (1200h), 10 bénévoles (120h)</p>	<p>Les actions ont toutes été mises en œuvre (Bien dans son logement, place à la santé, semaine du sport et du bien-être...). Ces actions ont notamment permis de renforcer et de développer les partenariats afin de promouvoir la santé globale et ses déterminants auprès des habitant.es.</p> <p>Nouvelles actions liées à la crise sanitaire : vaccination dans les qpv</p>
--	--	-----------------------------	-------	--	---	---	--	---	--

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

					pour développer leur estime de soi, de parcours d'ateliers sur la santé environnementale pour les familles et les professionnels de la petite enfance ou encore d'actions d'aller vers « bien dans son logement » d'avril à octobre répartis sur chacun des quartiers prioritaires de la ville.				
	Accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Culture pour tous	Ville	Accompagner les publics éloignés vers les actions culturelles locales Développer les actions culturelles de proximité Renforcer le partenariat avec les structures culturelles municipales et associatives	Promotion, coordination et mise en place d'actions de médiation culturelle : "Théâtre pour tous», "Entre deux rives», loisirs d'été, Passeurs d'image...	2 522 bénéficiaires dont 1 230 femmes et 960 hommes. 87 % sont issus des QPV	ANCT : 8 030€ ARS : 1 000€ St-Etienne-du-Rouvray : 9 917€ Total: 18 947€	20 professionnel·les impliqué·es dont 14 femmes et 6 hommes (environ 850h) 20 habitant·es impliqué·es dans les projets (sélection des spectacles et choix des activités d'été)	Renforcement des loisirs d'été avec la ville en couleurs
Emploi - la création d'activités économiques et commerciales – l'économie sociale et solidaire	Accompagnement vers l'emploi	MIEF – accompagnement vers l'emploi	Ville	Equipement municipal qui permet l'accueil, l'orientation et l'accompagnement à la recherche d'une formation ou d'un emploi des stéphanois·es, notamment issus·es des qpv	Accueil sans et sur rendez-vous des usagers et accompagnement individuel.	435 personnes sont venues à la MIEF Sur l'espace numérique en accès libre, nous avons pu enregistrer 822 passages auquel s'ajoutent 1 578 passages pour des accompagnements individuels.	ANCT : 43 000€ Métropole: 31 700 € St-Etienne-du-R. : 112 252 € Total: 186 952€	5 professionnel·les	Sur l'année 2021, nous avons pu constater une hausse de fréquentation des usagers issus des QPV, 133 usagers de plus qu'en 2020. Les usagers sont issus prioritairement du QPV Château Blanc de par la proximité du lieu d'accueil. Les demandes ont été essentiellement sur la création de curriculum-vitae et

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

									<p>de lettre de motivation afin d'accéder rapidement à un emploi. La situation de certains usagers s'est dégradée durant l'année 2020 (perte d'emploi, migration de pays européens ou non, dégradations de l'état de santé (physique ou mental), ils ont souhaité être accompagnés afin de pouvoir sortir de ces différentes situations. Nous pouvons également constater une quasi égalité entre les hommes et les femmes. Ces usagers sont également venus chercher un premier degré d'informations concernant leurs accès aux droits (Pôle Emploi, CPAM, MDPH, Emploi et Formation)</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

		Chantiers de sensibilisation à l'emploi	Ville	Développer les offres d'insertion alternatives permettant d'engager un parcours d'insertion (chantier passerelle, coup de pouce, job rebond,...)	Proposer des chantiers de sensibilisation à l'emploi adaptés au plus près aux problématiques rencontrés par des jeunes stéphanois-es et accompagnés d'accompagnements individuels proposés par les acteurs de terrain les plus pertinents (Mission locale, Ville, ASPIC, ACSH, PLIE....)	31 bénéficiaires 9 femmes, 22 hommes Dont 61% en qpv La problématique la plus rencontrée concerne le savoir être (18 personnes)	ANCT : 15 000€ Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : 33 914€ FIPD : 13 500€ Total : 62 414€	11 structures partenaires opérationnelles et techniques (soit 17 personnes)	
		Ateliers de formation de base	Éducation et Formation	Rompre l'isolement et renouer avec une dynamique d'autonomie et de projet, favoriser et renforcer la maîtrise du Français, favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle favoriser la connaissance des services publics et améliorer les accès aux droits	Ateliers de formation linguistique sur 7 demi-journées au parc St Just et au centre socio-culturel J. Prévost 3 axes : l'apprentissage du français oral et écrit, participation aux activités culturelles et citoyennes dans le quartier, développement de l'autonomie en participants aux ateliers dans les quartiers et les sorties à SER	23 personnes ont bénéficiés de la formation linguistique 12 femmes et 1 homme sont inscrits à Pôle Emploi 19 femmes et 2 hommes en qpv 3 personnes en attente de régularisation à la préfecture	ANCT: 6 400 € St-Etienne-du-R. : 1 600€ État (OFII) : 43 500€ Total : 51 500€	2 formatrices = 2 équivalents temps plein	

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

<p>Tranquillité publique</p>	<p>Tranquillité publique</p>	<p>Lutte contre la récidive</p>	<p>Ville</p>	<p>Déploiement des postes de travail TIG pour les stéphanois placés sous-main de justice et mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour les stéphanois de 18 à 25 ans suivis par le SPIP de Seine Maritime</p>	<p>Développement des travaux d'intérêt général (TIG) et des mesures de réparation pénale, diversifier les lieux d'accueil et les contenus proposés. - Mise en place de conventions avec le SPIP et la PJJ afin de favoriser le partage d'informations de nature sociale et le relais avec les services municipaux, sur les jeunes sortant de détention, que ce soit sous aménagement de peine ou en fin de peine. - Améliorer la réactivité des prises en charge sur le territoire grâce à une action de re-mobilisation de proximité.</p>	<p>4 personnes accueillies en TIG et 2 mesures de réparation ont été mises en place dans les services de la ville 5 proposées par le SPIP et 2 par la PJJ. En outre, 7 stéphanois ont été ou sont suivis dans le cadre du parcours de réinsertion de proximité. la ville. 4 personnes (ex-condamnées) ont bénéficié d'un accompagnement de réinsertion de proximité.</p>	<p>SER : 6 100€ FIPD : 6 100€ Total : 12 200€</p>	<p>1 coordonnateur de prévention</p>	
-------------------------------------	------------------------------	---------------------------------	--------------	---	--	---	--	--------------------------------------	--

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

Axes transversaux								
Participation citoyenne	Conseils citoyens	CCAS	Accompagner les Conseils citoyens et leur permettre le suivi du Contrat unique global : de la concertation à l'évaluation des actions Accompagner et faciliter la mise en place des initiatives portées par les conseils citoyens	Les conseils citoyens se sont investis de façon différente : participation aux animations collectives et aux temps forts du territoire (fête du quartier, réunion publique, éco-appartement, Bien dans son Logement, apéro-citoyen), animation du jardin partagé « les apprentis sage »...	781 personnes bénéficiaires des actions du conseil citoyen 31 habitant-es impliqués-es (18 femmes, 13 hommes)	ANCT : 4 000€ CCAS St-Etienne-du-R. : 1 000€ Total : 5 000€	16 professionnel·les impliqués-es (121h) pour l'accompagnement des conseils citoyens 11 acteurs locaux actifs – 26 acteurs locaux informés/invités	Au deuxième semestre, travail de dynamisation des conseils citoyens qui va se poursuivre en 2022
Jeunesse	Horizon études	Ville	Donner un soutien financier spécifique aux lycéens et aux étudiants Stéphanois durant leurs deux premières années d'études Favoriser l'accès du plus grand nombre au diplôme visé notamment en filière courte pour les étudiants Prévenir le décrochage des lycéens et des étudiants, pour ces derniers au cours des deux premières années d'études supérieures.	L'attribution de ces allocations est soumise à certaines conditions. En fonction du quotient familial, l'aide varie entre 100 et 500€ pour les étudiants et entre 60 et 120€ pour les lycéens.	227 bénéficiaires 126 filles, 101 garçons, 40% habitant en QPV	ANCT : 10 400 € St-Etienne-du-R. : 88 811 € Total : 99 211€	4 professionnel·les	

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

	Parcours temps libre	Ville	<p>Coordonner et harmoniser l'ensemble des dispositifs de temps libre existants afin d'améliorer leur impact éducatif auprès des jeunes et des familles. Mais il s'agira également de proposer de nouvelles modalités d'actions capables de mobiliser le public cible (15-25 ans)</p>	<p>Les bénéficiaires du PTL (le jeune, la famille) signeront un contrat avec la Ville/la CAF incluant la participation à un parcours citoyen croisant 2 niveaux d'âges (11-16 et 16 ans et plus) et 5 thématiques sous formes d'activités en familles : sports, écologie, culture, sciences, intergénérationnel, etc... Ce passeport priorisera la participation à des actions collectives et familiales tout au long de l'année.</p>	<p>20 bénéficiaires des PTL, notamment pour l'organisation d'un séjour au ski 95% en qpv, 4f et 16h</p>	<p>ANCT : 10 000€ Ville : 2 260€ Total : 12 260€</p>	<p>10 partenaires mobilisés 4 professionnel-les (4000h, 2f-2h)</p>	<p>Nouvelle action</p> <p>Recrutement retardé du coordonnateur parcours temps libre qui n'est arrivé qu'en septembre. Mise en place du dispositif sur la fin du second semestre</p>
--	----------------------	-------	---	---	---	--	--	---

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

<p>Egalité femmes/ hommes</p>	<p>Actions de promotion de l'égalité femme-homme et actions de prévention contre les violences faites aux femmes</p>	<p>Ville</p>	<p>Favoriser l'autonomie et l'émancipation des femmes. Favoriser l'information et l'accès aux droits des femmes. Valoriser les compétences des femmes et leurs parcours Prévenir et déconstruire les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge Sensibiliser la population aux violences sexistes et aux discriminations sexistes. Informer largement sur l'accueil des femmes victimes de violences. Développer des actions montrant l'incidence des violences conjugales sur les enfants.</p>	<p>Programmation annuelle d'actions de formation, de prévention et de manifestation sur la promotion de l'égalité femme-homme et la prévention primaire de la lutte contre les violences faites aux femmes. 21 événements organisés</p>	<p>4 080 bénéficiaires Dont au moins 80% en qpv (actions ciblées sur les qpv et communication globale à la ville)</p>	<p>ANCT : 5 000€ Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : 5 000€ Total : 10 000€</p>	<p>43 professionnel·les impliqués·es 1 300h 20 habitantes impliquées de la collecte sur la précarité menstruelle</p>	
--------------------------------------	--	--------------	---	---	---	---	--	--

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

	Ateliers expression et image de soi	CAPS	<p>Accompagner les femmes victimes de violences et leur permettre de s'exprimer pour mieux (ré)agir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux participantes d'échanger sur leurs expériences, - (Re)trouver l'estime de soi, - (Re)prendre confiance en soi 	<p>Programme des séances : expression, associées à une « boîte à outils » variée, mobilisable « à la carte » selon les besoins exprimés/ressentis par l'animateur du groupe de paroles : Sophrologie, relaxation non-verbale, maquillage.</p>	<p>Deux sessions de 8 séances collectives prévues. La première a été annulée en raison du contexte sanitaire (10 orientations reportées sur la 2^e session). E session en octobre décembre sur SER</p> <p>19 orientations, 6 participantes dont stéphanaïses</p>	St-Etienne-du-Rouvray : 1 500 €	1 intervenante	Crédits reportés entre 2020 et 2021
	« Accompagnement en ALT »	Ville	<p>Mise en place d'un dispositif d'accueil des femmes victimes de violences par une travailleuse sociale pour l'ensemble du territoire. Prise en charge juridique, sociale, médicale et accompagnement jusqu'à l'hébergement si besoin. Location d'un appartement pour accueillir des femmes stéphanaïses victimes.</p>	<p>Dispositif de mise à l'abri pour femme et enfants comprenant un accompagnement social</p> <p>1 visite à domicile tous les 15 jours (RDV téléphoniques en parallèle si besoin) pour écoute VIF et parentalité et accompagnement dans les démarches administratives et juridiques.</p>	<p>1F + 4 enfants entrés en 2019 et sortis le 11/01/2021</p> <p>Depuis le 28-04 hébergement d'une femme et de sa fille.</p>	<p>Ville : 9 058€ FIPD : 8 058€</p> <p>Total : 17 116€</p>	1 assistante sociale du CCAS + accompagnement par l'association CAPS	

Rapport d'activités Contrat de ville 2021 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

<p>Lutte contre les discriminations</p>	<p>Lutte contre les discriminations</p>	<p>Ville</p>	<p>Mise en œuvre d'actions de proximité, de prévention et de lutte contre les discriminations, animation du kit pédagogique et création d'une exposition sur les libertés individuelles.</p>	<p>Poursuite de la réflexion en conférence de solution sur le positionnement du personnel municipal face à des paroles violentes / racistes</p> <p>Intervention une fois/semaine auprès des jeunes du Périph sur l'accès à l'information</p> <p>Formation des bénévoles de l'ACSH sur réagir face à des paroles racistes</p>	<p>400 bénéficiaires (170 femmes, 230 hommes) 90% en qpv</p>	<p>CGET: 4 000€ St-Etienne-du-Rouvray: 1 000€ Total : 5 000€</p>	<p>18 professionnel·les impliqué·es (200h)</p>	
--	---	--------------	--	--	--	---	--	--